# Mot du Président

Cher/chère membre de la ZEC Buteux Bas-Saguenay,

En 2025, des efforts soutenus ont été déployés pour garantir que votre Zec demeure un environnement propice à la pratique d'activités liées à la nature. Nos employés s'engagent quotidiennement dans l'amélioration des offres récréatives et sportives afin d'assurer la satisfaction et le bien-être des visiteurs durant leur séjour.

Afin de maximiser les revenus autonomes de la Zec, nous avons construit un chalet locatif au lac des Iles. Beaucoup de travail en amont pour être capable de lever la première pelleter de terre laissez-moi vous dire… mais nous avons réussi grâce au travail dévoué de notre directeur général ainsi que de nos employés. Il reste encore du travail à faire pour l'ouverture officielle le 1er juillet, mais nous y arriverons.

Financièrement l'année a été bonne, malgré un déficit budgétaire qui s'explique avec la construction du chalet locatif, de la construction du pont Druillette Buteux ouvrant l'axe nord-sud pour une amélioration de la sécurité civile en cas de bris de chemin ainsi que pour l'ouverture d'un territoire de pêche qui sera grandement appréciée. On remercie pour leur contribution, le club de motoneige du Fjord, car sans eux, nous n'aurions pu faire ce projet. Un merci tout spécial à M. Gerald Gagné. Je remercie du même coup, Daniel Foster de la pourvoirie Gaudias Foster pour sa compréhension relativement à nos enjeux respectifs.

Vous remarquerez à l'accueil Port-aux-Quilles, une nouvelle installation. J'en suis très fier. Grâce à la persévérance de notre DG et de l'orientation unanime du CA, nous avons notre station de lavage d'embarcation. Cette dernière sera en opération le plus rapidement possible afin de minimiser les risques d'introduction d'espèces aquatiques envahissantes. Toutes les embarcations, planches à pagaie gonflable, canots, kayaks ainsi que les chaloupes et moteurs seront scrupuleusement nettoyés. Pour les utilisateurs de la zec, cela se fera à coût zéro afin de s'assurer de l'adhésion citoyenne. Dans un futur proche, nous travaillerons pour en avoir une deuxième dans le secteur Baribeau.

Sur le plan faunique, plusieurs projets ont été réalisés afin d'être capables de faire face à la diminution de l'omble de fontaine. Études de plusieurs lacs, bathymétrie, analyses physicochimiques, localisation de frayères. Étude d'envergure avec le CERFO pour le lac aux Canards et étude de population de ce dernier. Nous continuons nos pourparlers avec le ministère pour accélérer la remise de l'étude. Concernant la chasse à l'orignal, le nouveau plan de gestion de l'espèce est sorti et le biologiste du ministère nous autorise un tirage au sort pour les orignaux sans bois. (Femelle et veau) Cette année, nous aurons 6 permis sur la zec à faire tirer. C'est la SEPAQ qui gère le tirage. Une infolettre vous sera transmise pour les détails d'inscription.

Nous avons collaboré avec Québec Oiseaux pour répertorier les oiseaux présents sur la Zec. Ce partenariat attire de nouveaux visiteurs, notamment des ornithologues amateurs louant des prêts à camper après avoir découvert l'article dans le magazine annuel. Le sentier des Pas de Géants est idéal pour l'observation, et des panneaux indiquent les espèces visibles partout sur la Zec. Cette nouvelle clientèle génère des revenus sans impact sur la faune.

Nous souhaitons encourager l'occupation du territoire en mettant l'accent sur l'hébergement. **À cette fin, nous offrons aux membres de la Zec une réduction de 15 % sur la location des chalets l'Héritage et des Iles ainsi que sur les deux options de prêt-à-camper.** Cette initiative permet aux membres de profiter pleinement des ressources naturelles offertes par notre site.

Votre C.A. s'efforce de rendre la ZEC autonome financièrement. Bien que nous ayons reçu auparavant des subventions de divers ministères et MRC, notre directeur général et le C.A. continueront à solliciter ces aides pour améliorer la qualité de vos séjours. La fondation de la faune est également un partenaire majeur dans nos projets.

**Sans personnel, la Zec ne peut fonctionner.**

Nous avons donc décidé d'augmenter les *tarifs réglementés* de 1,9 %, la limite autorisée par le gouvernement. Certains forfaits et activités dépassent cette hausse, car ils étaient loin du maximum permis. Ces ajustements visent à équilibrer les revenus et les dépenses.

De plus, nous changeons notre tarification pour le droit forfaitaire de circulation. Le forfait « membre » sur la circulation n'étant plus accepté par le ministère, nous avons réduit le prix aux non-membres et augmenté le prix des membres afin d'avoir le moins de perte possible dans les revenus.
Le but, c'est d'avoir plus de revenus pour l'entretien des chemins et vous garantir une tranquillité d'esprit quand vous circulez sur la Zec. Cette option sera très intéressante pour les utilisateurs annuels de la Zec.

Le règlement sur l'enregistrement sera changé en AGA afin de mieux refléter l'orientation que nous voulons prendre à savoir avoir une Zec ouverte à l'année. Une entente avec la fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) est en pourparlers avec le Réseau Zec et nous avons également la possibilité de s'entendre localement avec les clubs locaux.

2026 sera une année où nous terminerons les projets de 2025 pour les immobilisations. Pour l'entretien et l'amélioration continue des chemins, nous continuerons nous efforts afin d'optimiser l'argent y étant dépensé. L'amélioration de la capacité hydraulique des ponceaux du lac Brière et du lac du Pouce sera améliorée et les subventions à la fondation de la Faune y sont acceptées.
Du côté faunique, les efforts continueront afin d'avoir le plus d'information sur la santé de nos lacs et frayères.

Je félicite tout l'équipe, administrateur, employé(es) et membre qui sont venus animer la ZEC.

Au plaisir de vous voir lors de l'assemblée générale 2026,

S Labrecque

Stéphan Labrecque,
Président
Association chasse et pêche Petit-Saguenay St-Siméon inc.